

Résolu: Que le plan soumis par l'ingénieur sanitaire pour indiquer les endroits où il n'est pas permis de couper de la glace dans la baie de Verdun, soit approuvé; et que MM. Parent Frères soient chargés d'encadrer ce plan.

Résolu: Que l'offre de M. M.-E. Field, touchant un emplacement pour une morgue, soit référé au médecin officier de Santé.

Résolu: Que soit approuvé le rapport de la commission nommée pour faire l'analyse de l'eau recommandant que le docteur J.-E. Laberge soit déchargé de l'obligation de recueillir des échantillons, et que M. Giroux soit nommé pour faire ce travail, sa rémunération devant être de \$1.50 par voyage avec ses dépenses.

Résolu: Que la lettre de M. Barton, secrétaire de l'hôpital Alexandra, demandant un état établissant la proportion des maladies contagieuses qui se sont déclarées dans la partie ouest de la Ville, soit référée au médecin officier de Santé avec prière de fournir, en autant qu'il lui sera possible de le faire, les renseignements demandés.

Résolu: De faire rapport au Conseil demandant la permission de prendre \$85 sur le crédit affecté aux "Échantillons d'aliments" et \$270 sur le crédit affecté aux "Fournitures aux laboratoires," et d'appliquer comme suit le montant ainsi disponible: "Uniformes de la Police sanitaire" \$80; "Combustible pour l'hôpital civique" \$150; "Éclairage de l'hôpital civique, l'année dernière" \$115.

Résolu: De faire rapport au Conseil demandant la permission de payer, à même les crédits de cette année le compte de la "Montreal Light, Heat & Power Co." pour l'éclairage de l'hôpital civique, l'année dernière, le montant étant de \$115.

Résolu: Que le rapport de l'ingénieur sanitaire, *re* examen des plombiers et la perception de leurs droits de licences, soit approuvé.

Résolu: Qu'à la recommandation de l'ingénieur sanitaire, un rapport soit fait au Conseil recommandant la construction d'un égout public rue Saint-Germain, de la rue Nolan jusqu'à une distance de 480 pieds vers le sud.

Résolu: Que la communication du Conseil d'Hygiène de la Province, *re* permission demandée par M. Nap. Archambault de prendre de la glace dans la Rivière des Prairies at Sault-au-Récollet, pour la vendre dans la Ville, soit référée au médecin officier de Santé, à l'ingénieur sanitaire et à l'inspecteur en chef des Aliments.

Résolu: Que le médecin officier de Santé soit autorisé à annoncer dans les journaux que le règlement concernant la déclaration des naissances sera rigoureusement mis en force après le 1er janvier, 1905.

Résolu: Que le dépôt fait par M. Wm. Currie, en rapport avec le contrat pour les vêtements de la Police sanitaire, lui soit remboursé ledit contrat ayant été exécuté d'une manière satisfaisante.

Résolu: Sur proposition de M. l'échevin Ames, il est *Résolu:* D'inclure la somme de \$150 pour achat de cartes postales en rapport avec la déclaration de naissances, dans la rémission des crédits annuels pour l'année prochaine.

Résolu: De recevoir l'état présenté par le médecin officier de Santé au sujet des cas de diphtérie qu'il y a actuellement dans la Ville.

Ajournement.

J. I. FLYNN,
Secrétaire.

Resolved: That the plan submitted by the Sanitary Engineer, showing where it is prohibited to cut ice in the bay of Verdun, be approved, and that an order for the mounting of it be given.

Resolved: That Mr. M. E. Field's offer of a site for the morgue be referred to the Medical Health Officer for report.

Resolved: That the recommendation of the Commission appointed to analyse the City water supply *re* relieving Dr. J. E. Laberge of the duty of collecting samples, be approved; and that Mr. Giroux be appointed to collect the same, his remuneration for the work to be \$1.50 per trip and expenses.

Resolved: That the letter of Mr. Barton, secretary, Alexandra hospital, asking for a statement showing the proportion of contagious diseases occurring in the Western half of the City, be referred to the medical health officer, with instructions to comply with the request as far as possible.

Resolved: That a report be made to Council, asking permission to vary \$85 from the appropriation for samples of food and \$270, from the appropriation for supplies to laboratories, and to apply the total amount thus available, as follows: Uniforms of sanitary police, \$80; fuel for civic hospital, \$150; lighting of civic hospitals last year, \$115.

Resolved: That a report be made to Council, asking permission to pay out of the current year's appropriations, the account of the Montreal Light, Heat & Power Co. for lighting of the civic hospitals last year, the amount being \$115.

Resolved: That the report of the sanitary engineer concerning the examination of plumbers and the collection of their taxes for licences, be approved.

Resolved: That in view of the recommendation of the Sanitary engineer a report be made to Council recommending the laying of a public sewer in St. Germain street, from Nolan street to a distance of 480 feet southwards.

Resolved: That the communication of the Provincial Board of Health *re* granting Mr. Nap. Archambault permission to cut ice for use in the City in la Rivière des Prairies at Sault-au-Récollet, be referred to the Medical Health Officer, the Sanitary engineer and the chief food inspector, for decision in the matter.

Resolved: That the Medical Health Officer be authorized to announce in the newspapers that the by-law concerning the reporting of births will be strictly enforced after the 1st January next.

Resolved: That the deposit of Mr. Wm. Currie made in connection with the contract for sanitary police clothing be returned to him, said contract having been completed in a satisfactory manner.

—On motion of Ald. Ames, it was

Resolved: That an appropriation of \$150 for postal cards for the reporting of births next year be included in the list of the annual appropriations.

Resolved: That the statement of the Medical Health Officer concerning the prevalence of diphtheria in the City be received.

Adjourned.

J. I. FLYNN,
Secretary.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 9 décembre

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Sadler, Ekers, Carter et DeSerres.

—Lue une lettre de MM. Beaudin *et al.* recommandant que M. Champagne soit nommé huissier attitré de la Ville et des avocats de la Ville.

Résolu: De soumettre ladite lettre aux avocats de la Ville.

—Lue une lettre de M^{re} Lamothe, au sujet d'une pour-suite intentée par M. Massé en recouvrement de certaines commissions qu'il prétend lui être dues pour abonnements et annonces pour *La Gazette Municipale*.

Résolu: De renvoyer ladite lettre à M. l'échevin Carter.

—Lues des demandes de situation de la part de MM. Bouchard et Cazavan ainsi qu'une demande d'augmentation de salaire de la part de M. Brouillette.

Résolu: De déposer lesdites demandes de situations sur le bureau et de renvoyer celle de M. Brouillette à la Commission des Crédits.

—La un rapport de la sous-commission des Expropriations.

FINANCE COMMITTEE

Report of Meeting, held the 9th of December.

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, Ekers, Carter and DeSerres.

—Read a letter from Messrs. Beaudin *et al.*, recommending that Mr. Champagne be appointed regular bailiff for the City and the City Attorneys.

Resolved: To submit the same to the City Attorneys.

—Read a letter from Mr. Lamothe, advocate, in connection with an action taken for commissions claimed by Mr. Massé for subscriptions and advertisements for the *Municipal Gazette*.

Resolved: To refer the same to Ald. Carter.

—Read applications for situations from Messrs. Bouchard, Cazavan and from Mr. Brouillette for increase of salary.

Resolved: To lay the same on the table and to refer the last one to the Committee *re* Appropriations.

—Read a report of the sub-committee on expropriations,